



Panel de Haut Niveau Post-2015, Londres, 31 Octobre - 2 Novembre 2012

## **Faire face aux inégalités dans les villes: Le rôle des collectivités territoriales**

Dans de nombreux pays, les gouvernements locaux jouent un rôle croissant dans la prestation des services de base, dans la gestion des infrastructures et le développement local, secteurs qui ont une incidence directe sur la réduction de la pauvreté et dans la lutte contre les inégalités.

Le texte ci-dessous résume les thèmes sur lesquels les gouvernements locaux peuvent jouer un rôle dans la réduction des inégalités et contribuer à développer une vision sur les disparités entre territoires dans l'Agenda de Développement Post-2015:

### **Les inégalités les plus ressenties au niveau local**

Il est démontré que la **croissance de l'économie nationale ne conduit pas nécessairement à une diminution des inégalités**, et que pour combattre la pauvreté dans les pays développés et en développement, il est nécessaire d'intervenir au niveau local. Les collectivités territoriales ont une responsabilité claire dans des secteurs clés du développement qui ont une incidence directe sur la réduction des inégalités, tels que la prestation et la gestion des services de base et le respect des réglementations dans les domaines de la santé, l'éducation, la promotion économique et la réduction des risques.

**Un septième de la population mondiale vit dans des «taudis» ou dans des quartiers informels** où l'accès aux infrastructures et aux services de base sont inadéquats voire inexistants. Dans les pays à revenus faibles et moyens, ces quartiers informels peuvent héberger entre un tiers et la moitié de la population des centres urbains (et en général une plus forte proportion de sa force de travail). C'est dans ces quartiers où l'inégalité est la plus évidente - dans la prestation des services de base, dans la qualité des logements et dans l'accès à la santé et à l'éducation.

### **L'accès aux services de base**

L'un des **signes distinctifs de la bonne gouvernance dans n'importe quelle ville est l'accès universel à l'eau potable, à l'assainissement et à la collecte des déchets, à l'approvisionnement en électricité, ainsi qu'à l'enseignement primaire et à la santé**, il existe donc une certaine égalité dans l'accès à ces services, y compris dans les villes dont les habitants présentent des inégalités des revenus très importants. Les gouvernements locaux sont, en règle générale, responsables de la prestation de certains de ces services, et ont une influence sur les autres. Certaines responsabilités sont parfois partagées avec les autorités nationales (ou des états ou provinces), par exemple pour la santé, la gestion des écoles, la sécurité civile face aux catastrophes, la sécurité urbaine. Pour les «services publics» délégués aux entreprises privées, c'est le gouvernement local qui définit généralement les termes de la délégation des services et assure le contrôle du prestataire.

Il est évident que, dans de nombreux pays, des gouvernements locaux compétents et responsables jouent un rôle central dans la diminution des inégalités, donnant la parole aux pauvres et aux groupes les plus vulnérables. De nombreux gouvernements locaux ont considérablement réduit les inégalités, par le biais de programmes d'amélioration des quartiers informels, l'extension des réseaux d'eau

potable, des égouts, de collecte des déchets solides ; ils agissent également sur les prix et la disponibilité de logements grâce à la gestion des sols et à l'utilisation de la propriété publique. En Afrique et en Asie, les gouvernements infranationaux ont mis en œuvre des programmes d'accès gratuit à l'école primaire, aux cantines et au transport scolaire.

La réponse aux objectifs 4, 5 et 6 des OMD a été un succès, en partie en raison du rôle joué par les gouvernements infranationaux dans la prestation et la gestion des services de santé publics dans leurs juridictions respectives. Les gouvernements infranationaux ont été le point focal pour la mobilisation des ressources et des habitants, ainsi que pour l'utilisation des réseaux locaux dans les campagnes de vaccination, l'amélioration des soins maternels, la lutte contre le VIH-Sida, et la distribution de moustiquaires.

## **L'inclusion sociale et la démocratie participative**

### **L'autonomie des femmes a progressé de manière significative quand les institutions infranationales ont assumé la mise en œuvre des programmes.**

Les politiques sensibles aux droits des femmes et la priorité donnée à la représentation locale des femmes ont contribué à renforcer la participation de la femme dans le processus de prise de décision locale et dans l'allocation des ressources. Dans des pays comme l'Arménie, le Chili, le Rwanda, la Tanzanie, Samoa et le Bangladesh, l'objectif 3 des OMD a enregistré une avancée sensible.

De nombreuses collectivités locales, à travers le monde, ont mis en place de **nouvelles formes de démocratie participative, donnant la parole et une plus grande influence aux groupes à faibles revenus, aux minorités ou aux groupes victimes de discrimination** (les femmes et les jeunes, par exemple). Cela se vérifie à travers les expériences de budget ou de planification participatives, des assemblées locales ou des «journées de dialogue» entre élus locaux et la population, dans les quotas réservés pour garantir la représentation des femmes, des autorités traditionnelles ou de certaines minorités et dans l'utilisation des réseaux sociaux et des nouvelles technologies pour encourager la participation, ainsi que différents types de référendums ou de consultations.

De nombreux gouvernements locaux travaillent, avec les organisations et les fédérations d'habitants des taudis ou des quartiers informels, pour chercher des solutions au problème de l'inégalité à travers une réglementation de l'occupation du logement, l'amélioration de l'accès aux services, le respect de la législation et la participation.

## **Absence de données face aux défis croissants**

Une des principales raisons qui explique l'attention inadéquate au problème de l'inégalité à ce jour **est l'absence de données**. La plupart des gouvernements nationaux et des organismes internationaux s'appuient sur des sondages nationaux pour obtenir des données sur la santé et la prestation des services. Mais **la collecte des informations dans les enquêtes nationales par sondage fournit des données très limitées sur les inégalités au sein des territoires infranationaux**. Et les données que les gouvernements et les agences internationales choisissent de recueillir ont une influence évidente sur leurs analyses.

La nécessité d'augmenter la compétence des gouvernements locaux pour lutter contre ces inégalités et rendre des comptes à leurs populations est particulièrement urgente en Afrique sub-saharienne où les déficits en infrastructures et la prestation de services sont les plus importants. Même constat dans de nombreux pays d'Asie où l'urbanisation rapide dépasse la capacité des collectivités locales à gérer la croissance. Des prévisions de l'ONU indiquent que l'augmentation de la population mondiale de 2010 à 2030 sera concentrée dans les centres urbains des pays à faibles et moyens revenus (Nations Unies 2012). Des capacités des collectivités territoriales à répondre à ces 1400 millions nouveaux habitants urbains (et de l'appui qu'ils recevront des niveaux les plus élevés du gouvernement) dépendront la diminution des inégalités et l'avancée du développement durable.